Saint-Étienne
Ville créative design

DOCUMENTS À FOURNIR POUR
LA MUTATION, LE TRANSFERT, LA TRANSLATION D'UNE LICENCE DE DÉBIT DE BOISSONS PERMANENT, RESTAURANT OU VENTE À EMPORTER

Toute demande doit être adressée au moins 15 jours avant la date de l'ouverture ...
Pour effectuer cette démarche, merci de vous munir des photocopies des pièces justificatives.
Tout dossier incomplet ne pourra être traité.

	Licence III	Licence IV	Petite licence restaurant	Licence restaurant	Petite licence à emporter	Licence à emporter
Numéro du CERFA : CERFA 11542*05	X	X	X	X	X	X
Pièce d'identité • Carte Nationale d'Identité ou • Passeport ou • Carte de séjour en cours de validité	X	X	X	X	X	X
Permis d'exploitation (liste des organismes agréés : www.interieur.gouv.fr)	X	X	X	X		
Document attestant que le déclarant est propriétaire de la licence (acte de vente ou attestation ou bordereau d'adjudication) Ou contrat de location gérance	X	X				
Dernier récépissé de déclaration où apparait le nom de l'ancien propriétaire de la licence	X	X				
Bail signé ou acte de vente ou compromis de vente concernant les locaux où va être exploitée la licence	X	X	X	X	X	X
Si en société : **les statuts**	X	X	X	X	X	X
Si transfert = changement de commune. Avis favorable de la Préfecture.	X	X				
Si translation = changement d'adresse sur Saint-Étienne. Avis favorable de la Préfecture concernant la zone protégée	X	X				
Carte de marchand ambulant en cours de validité (délivrée par la chambre des métiers - valable 4 ans)						

Retrouvez ce formulaire sur
connect.saint-etienne.fr

Ville de Saint-Étienne
Direction Police et Sécurité Civile Municipales
Hôtel de ville - BP 503
42007 Saint-Étienne
ou par mail : **courriermairie@saint-etienne.fr**

Ou sur place **Ville de Saint-Étienne**
Direction Police et Sécurité Civile Municipales
Service Police Administrative
2, Place Sainte Barbe
42000 Saint-Étienne
Tél. 04 77 48 54 00

Horaires accueil du public :
Du lundi au Vendredi

De 08h30 à 12h30
De 13h30 à 16h00

Saint-Étienne
Ville créative design